

SYNDICAT DU PAYS DU LOMONT

Commission Tourisme

Pont de Roide, le 23 avril 2002

- **Personnes présentes**

Claude PERROT	Président du Syndicat, Blamont
Sophie FONQUERNIE	Présidente de la <i>Commission Tourisme</i> , Solemont
Patrick BURON	<i>Commission Tourisme</i> , Montécheroux
Marc LACOMBE	<i>agent de développement sur le Pays du Lomont</i> ,
Olivier VIRCONDELET	Webmaster CyberLomont
Chantal VERNIER	Maire de Montécheroux
Stéphanie BOUVIER	Maison du Tourisme de Pont de Roide
Sylvie MEUNIER	Pierrefontaine les Blamont
Muriel MATHIEU	artiste céramiste, Peseux
Marie Françoise KLINGUER	Mathay
Edith ROMAIN	Mathay
Christian VOITURON	directeur MPT de Pont de Roide
Philippe VURPILLAT	Maire de Vaufrey
Jean MONNIN	Vaufrey
Paul CHOLET	MPT Randonnée, Pont de Roide
Pascal COUTENET	Eclaireurs Unionistes
Françoise Beaufiles	Syndicat d'initiative de saint Hippolyte
Serge Cagnon	Syndicat d'initiative de saint Hippolyte
Michel Loichot	Maire de Saint Hippolyte
M. Lorrenzini	Montécheroux

1. Accueil de la commission & actualité

Sophie Fonquernie, après avoir demandé à chacun de se présenter a demandé à Claude Perrot de donner les dernières nouvelles du Syndicat du Pays du Lomont, notamment en ce qui concerne la compétence tourisme.

En effet, suite à la création des communautés de communes, quelques conflits peuvent apparaître pour l'exercice de cette compétence. Mais la compétence dans ce domaine exercée par le Syndicat est claire : ***Réalisation des actions de promotion, d'informations, d'animations et de développement dans le domaine du Tourisme à l'échelle du Pays du Lomont.***

La commission tourisme est donc invitée à continuer son travail comme elle l'a fait jusqu'à maintenant.

2. Maquette des plaquettes 2002

A quelques semaines du début de la saison estivale, la commission a examiné le travail coordonné par Christian Voituron, directeur de la Maison pour Tous et Stéphanie Bouvier, chargée de la vérification des informations.

Pour la plaquette « accueil », comme convenu lors des dernières réunions, seules les structures bénéficiant d'un « *label* » ou affiliées à un organisme ont été retenus afin d'apporter un gage de qualité. Pour le reste l'ensemble a été mis à jour et les prix convertis en euros.

Concernant la plaquette « *guide pratique* », la quasi totalité des manifestations du Pays du Lomont sont présentes et classées chronologiquement du 15 mai au 15 octobre.

Cette année les deux plaquettes sont en quadrichromie dans leur intégralité.

La plaquette des manifestations, plus volumineuse garde le même format mais sous la forme d'un livret agrafé au milieu.

Les documents doivent être officiellement distribués aux environs du 8 mai.

3. Projet de « *Topo-Guide* ».

La commission fait le constat qu'il existe un grand nombre de chemins balisés sur le territoire du Syndicat. La question est de savoir s'il est dans les prérogatives du Syndicat du Pays du Lomont d'éditer une carte de ces chemins.

Chacun est d'accord pour dire que suffisamment de cartes existent mais qu'il manque de document de type « Topo-guide ».

En effet, il serait intéressant d'avoir un document dans lequel apparaisse une sélection de circuits allant de la petite boucle à la grande randonnée. Il s'agit de proposer un schéma succinct du circuit mais avec une partie rédactionnelle et des propositions d'hébergement et de restauration.

La commission donne son feu vert à la composition d'un groupe technique pour coordonner ce projet. Une première réunion se tiendra dans la première quinzaine de juin.

4. Proposition de la Chambre des métiers.

Sophie Fonquernie a fait part d'une proposition de la Chambre des Métiers pour la Valorisation de « *l'art de vivre au Pays du lomont* »

Il s'agit de créer d'une part « *les chemins de l'art de vivre* », circuits thématiques et ludique pour la découverte des différents savoir faire ; et d'autre part, d'instituer des visites guidées ou des rencontres avec les artisans du Pays du Lomont.

Une troisième proposition serait de créer une fête annuelle , point d'orgue de la saison estivale.

Ces proposition sont à l'état de projet et sont soumis à la réflexion des membres de la commission.

Une prochaine réunion permettra de réunir les avis de chacun.